



Pauline MOSZKOWSKI-OUARGLI, *Citoyennes des champs. Les femmes de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution française*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, coll. « Mnémosyne », 201 p.

Jacques Guilhaumou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/13105>

DOI : [10.4000/clio.13105](https://doi.org/10.4000/clio.13105)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2016

Pagination : 278-280

ISBN : 978-2-7011-9852-1

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Jacques Guilhaumou, « Pauline MOSZKOWSKI-OUARGLI, *Citoyennes des champs. Les femmes de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution française* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 43 | 2016, mis en ligne le 23 août 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/clio/13105> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.13105>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

Tous droits réservés

Pauline MOSZKOWSKI-OUARGLI,
*Citoyennes des champs. Les femmes de
Beaumont-du-Périgord pendant la
Révolution française*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, coll. « Mnémosyne », 201 p.

Jacques Guilhaumou

RÉFÉRENCE

Pauline Moszkowski-Ouargli, *Citoyennes des champs. Les femmes de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, coll. « Mnémosyne », 201 p.

- 1 Dans la lignée de la thèse pionnière (1988) de Dominique Godineau sur les *Citoyennes tricoteuses : les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française* (Perrin, 2004), Pauline Moszkowski-Ouargli nous propose, à partir de son mémoire (M2) qui a obtenu le prix 2013 de l'Association Mnémosyne, de déplacer notre regard des citoyennes parisiennes vers les citoyennes provinciales. L'originalité de son étude consiste à interroger conjointement, sources à l'appui, le processus d'inclusion/exclusion des femmes au sein de la nouvelle citoyenneté en construction entre 1789 et 1794. L'espace provincial pris en compte relève de la micro-histoire : une petite ville du Périgord, Beaumont-du-Périgord, située au carrefour de voies de communication et essentiellement rurale. Devenue chef-lieu de canton, cette ville, composée en grande partie d'individus jeunes et ruraux, où se mélangent petits propriétaires, métayers et artisans, est soumise à de nombreuses difficultés économiques en dépit des efforts des habitants pour sortir de leur enclavement. Terre de séditions paysannes au cours de l'Ancien Régime, les révoltes populaires de 1789 y sont attestées, et souvent marquées

par la présence de porte-parole, paysans et marchands. Ainsi la vie politique s'organise d'emblée sur la base de rapports de pouvoir entre le peuple et les autorités révolutionnaires dont les effets tant stratégiques qu'institutionnels permettent aux citoyennes de contourner, avec plus ou moins de succès, le système patriarcal au pouvoir.

- 2 De fait, Beaumont-du-Périgord comprend une municipalité, des assemblées communales régulières, un tribunal de la justice de paix, une Agence de secours, une société politique des Amis de la constitution. Autant de lieux ayant laissé des archives, quoique partielles, disponibles au sein des Archives départementales de la Dordogne. L'historienne a donc collecté de multiples mentions et documents certes épars, limités et lacunaires, témoignant de la présence des femmes. Son objectif est de situer la place des citoyennes dans un espace disposant de sa temporalité propre et ouvert aux idées révolutionnaires. Le concept de visibilité, spécifique de l'histoire des femmes, occupe une place centrale dans ses analyses, à quoi s'ajoute un point de vue sur le genre propre à faire comprendre comment fonctionnent les rapports sociaux de sexe qui conduisent à exclure les citoyennes du processus de décision politique en dépit de leur évidente présence.
- 3 Le plan de cet ouvrage s'organise en quatre temps. Dans un premier chapitre, l'historienne circonscrit les territoires sociaux et révolutionnaires des citoyennes ouverts dans le champ politique par la mise en place d'une citoyenneté qui réunit hommes et femmes tout en bloquant l'accès des femmes à la sphère publique. Le second chapitre interroge, en complément de la sphère publique, la régénération de la vie privée des femmes dans la cellule familiale ou sous les effets d'une guerre portant sur le quotidien, alors que persiste un espace religieux sous l'égide des Filles de la Foy entraînées dans un processus de sécularisation. Le troisième chapitre nous permet d'examiner de plus près l'intervention des citoyennes par le geste et la parole dans le champ politique, y compris l'espace charitable. Le quatrième chapitre analyse le revers de la présence des femmes dans « le laboratoire de démocratie » instauré par la Révolution française et conclut à « une citoyenneté sans citoyenneté » qui se situe de manière limitative dans les interstices de « l'entre soi masculin ».
- 4 Que ressort-il de cette analyse, clairement menée et d'une grande précision documentaire, du portrait de la citoyenne rurale ? Trois groupes politiques se singularisent : en premier lieu, les Jacobines qui militent pour leur entrée dans la société politique locale dès 1791 ; ensuite les Citoyennes Républicaines beaumontaises qui demandent, dans une pétition à la Convention en août 1793, le droit de suffrage pour les femmes ; enfin les religieuses hostiles à la politique révolutionnaire anticléricale. Cependant politisation et régénération de la sphère privée marchent de pair. Il convenait donc de mesurer l'impact du groupe social le plus important, les femmes travaillant à modifier leur rôle dans la cellule de base, la famille. Suivre les citoyennes dans leur effort de constituer une sphère commune du politique et du privé constitue la principale originalité de ce travail, dans la mesure où cet objectif permet à l'historienne de poser le problème de l'instauration d'un rapport de forces face aux élites politiques masculines. S'inscrivant dans la perspective des travaux novateurs de Susan Desan et d'Anne Verjus, Pauline Moszkowski-Ouargli interroge les effets du nouveau statut juridique des femmes. Ainsi convient-il de mesurer l'impact réel des nouvelles lois en la matière : par exemple l'auteure n'a pas trouvé trace de divorces dans les registres de l'état civil, mais, à l'inverse, elle a découvert une déclaration de

grossesse visant à donner des droits à l'enfant, et une lettre aux citoyens administrateurs du district faisant droit à l'union illégitime en exposant l'absence de ressources de la mère qui élève seule un enfant. Par là même, à l'échelle d'une ville rurale, on perçoit comment les conflits et affects interpersonnels au sein de la famille affectent jusqu'à la société politique des Amis de la constitution par le jeu de stratégies familiales qui profitent à ses membres masculins. Les adhérentes féminines, souvent apparentées à ces hommes, n'ont pas le droit de vote et leur présence est de ce fait largement symbolique. Cependant l'accès des simples affiliées à la prise de parole au sein de cette société politique – elles obtiennent le « droit de porter la parole » le 9 novembre 1793 – marque bien la présence féminine, certes limitée mais active dans une sphère publique à domination masculine. Bien que leur usage exclusif de l'occitan face à la terminologie en français – sensible dans le nom de la société –, et leur exclusion du droit de vote ne contribuent pas à les rendre visibles, la publicité des débats et leur présence dans les tribunes, qui résulte de leur demande collective de devenir membres, bref l'imposition de la mixité signale une dynamique politique en leur faveur : elle s'étend à la gestion de l'indigence, dont toutes les femmes de la commune sont bénéficiaires. Enfin, la dynamique politique des citoyennes culmine avec leur fameuse pétition du 8 août 1793 (reproduite page 152), qui s'inscrit dans le processus politique consécutif à la mise en place du culte de Marat, où les citoyennes révolutionnaires ont joué un rôle décisif en province comme à Paris. La pétition demande que les femmes participent au vote de ratification de la nouvelle Constitution que leur action civique a contribué à instaurer, alors que la Convention vient de leur refuser le droit de vote. Inscrite dans une revendication présente en d'autres lieux et instaurant un rapport de forces jusque dans les usages du mot citoyenne tel que l'a étudié Dominique Godineau, leur prise de parole inaugure un mouvement de longue durée en faveur du vote des femmes. Dans sa conclusion, Pauline Moszkowski-Ouargli résume bien en quoi sa recherche prouve la participation des femmes rurales au processus révolutionnaire, même s'il ne lui a pas été possible de distinguer, à partir des archives, des individualités féminines au sein des groupes féminins qu'elle a identifiés.

AUTEURS

JACQUES GUILHAUMOU

ENS de Lyon

UMR « Triangle »